



Projet de LIAISON ELECTRIQUE FRANCE – ESPAGNE SOUTERRAINE EN COURANT CONTINU

Synthèse du dossier de présentation du 19 janvier 2009

Les caractéristiques du projet

- une liaison **totale** **souterraine** depuis le poste électrique de Baixas (près de Perpignan) jusqu'à celui de Santa Llogaia (près de Figueras, en Espagne) ;
- en **courant continu** ;
- **dont le tracé utilise autant que possible les infrastructures existantes**, (autoroute, routes, LGV,...).

Les avantages de cette solution

- la technique souterraine garantit l'absence de pylône sur tout le tracé ;
- contrairement au courant alternatif, le courant continu permet d'acheminer l'électricité en souterrain sur une longue distance ;
- comparée à une solution souterraine en courant alternatif, la technique du courant continu en souterrain permet une bonne insertion environnementale, en raison d'une emprise inférieure ;
- l'utilisation des infrastructures existantes améliore encore l'insertion environnementale.

Les contraintes techniques et interrogations

- il est nécessaire de construire une station de conversion aux postes électriques d'extrémité (poste de Baixas côté français) afin de relier la liaison en courant continu au réseau général qui est en courant alternatif ;
- il est nécessaire de répondre aux interrogations du public sur les champs électromagnétiques et sur l'environnement.



Le principe directeur du projet

- **dans toute la mesure du possible**, utiliser ou longer les infrastructures existantes (ou en projet) : l'autoroute A9, la LGV Perpignan-Figueras, la RD 900 (ex RN 9), la future LGV Perpignan-Montpellier, ou encore des infrastructures moins étendues comme la Rocade Ouest de Perpignan, la ligne souterraine à 225 000 volts Baixas-Le Soler, la déviation du Boulou.

Les études en cours

Elles visent à confirmer la faisabilité technique de la coexistence avec les deux infrastructures potentiellement utilisables :

- l'autoroute A9,
- la LGV Perpignan-Figueras (hors tunnel LGV).

Pour la zone montagneuse frontalière, en raison de l'impossibilité ou de l'incertitude à suivre une infrastructure existante, des solutions s'écartant des infrastructures sont étudiées :

- cheminement en solution mixte piste forestière / tunnel
- cheminement entièrement en tunnel

La proposition d'une aire d'étude en fin de document découle

du principe directeur pour ce projet :

**« un tracé qui s'appuie autant que possible
sur les infrastructures existantes ».**

Les communes de l'aire d'étude proposée (par ordre alphabétique) :

L'Albère, Baho, Baixas, Banyuls-dels-Aspres, Le-Boulou, Canohès, Les Cluses, Maureillas-las-Illas, Montesquieu-des-Albères, Perpignan, Le Perthus, Peyrestortes, Pézilla-la-Rivière, Pollestres, Ponteilla, Saint-Estève, Saint-Jean-Lasseille, Saint-Jean-Plat-de-Corts, Le Soler, Toulouges, Tresserre, Trouillas, Villemolaque, Villeneuve-la-Rivière.